

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 80 (2018)

Artikel: Rites funéraires chez les Visitandines à Fribourg
Autor: Cesa, Laurence
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rites funéraires chez les visitandines à fribourg

LAURENCE CESA

Collaboratrice scientifique au Service des biens culturels de l'État de Fribourg

Il peut paraître surprenant d'aborder le sujet de la mort à propos d'un ordre dont le vocable fait référence à la célébration de la vie. La Visitation désigne la visite de Marie à sa cousine Elisabeth, toutes deux enceintes. Cependant la communauté de Fribourg a elle-même évoqué librement le sujet en janvier 2018 au journal télévisé, expliquant que désormais les sœurs pourront choisir d'être incinérées¹. Ces religieuses cloîtrées démontrent ici leur ouverture d'esprit puisque l'Église a répété encore dans une instruction de 2016 qu'elle recommande de privilégier l'ensevelissement dans un cimetière ou un lieu sacré, réservant l'incinération à des motifs «de type hygiénique, économique ou social»².



Fig. 1 Infirmerie du monastère, vers 1960. Située au-dessus du chœur des religieuses, la pièce jouissait d'un accès de plain-pied à la tribune de l'église, permettant aux malades d'assister aux offices. On voit dans le fond le petit autel avec son tableau des années 1660 représentant le *Couronnement de la Vierge*, aujourd'hui déposé au MAHF, et sur la gauche une copie du *Christ ployant sous la croix* de Hans Fries (AMVF).

L'histoire de l'Ordre en Suisse débute au XVII^e siècle. En 1635, douze sœurs du monastère de la Visitation de Besançon, fuyant les exactions de la Guerre de Dix Ans, se réfugient à Fribourg. En concurrence avec les capucines de Montorge, les ursulines et les annonciades, nouvellement arrivées en ville, les visitandines n'obtiennent l'autorisation définitive de s'y établir qu'en 1651, suite à l'entrée dans la communauté de jeunes patriciennes fribourgeoises. Elles s'installent à la rue de Morat et la construction de leur monastère est confiée à Jean-François Reyff.

LITURGIE FUNÉRAIRE DE LA VISITATION

Les directives sur la liturgie funéraire sont à chercher dans les textes constitutifs de l'Ordre de la Visitation, fondé à Annecy en 1610. Les *Règles et constitutions*, rédigées par François de Sales, sont laconiques quant aux funérailles: «appeler le Curé du lieu avec deux autres Prêtres assistants pour faire l'enterrement»³. Le *Coutumier et Directoire*, publié en 1628 par la fondatrice de l'Ordre, Jeanne-Françoise de Chantal, est beaucoup plus précis, avec des chapitres sur l'administration du viatique, l'extrême-onction et la sépulture⁴.



Fig. 2 Ampoule aux saintes huiles, avec sa boîte en bois d'olivier tourné, entre 1838 et 1840, exécutée peut-être par la Maison Favier, orfèvres à Lyon. L'inscription O.I. signifie «oleum infirmorum» pour huile des malades ou des infirmes, qui est celle utilisée pour le sacrement de l'extrême-onction (SBC, Frédéric Arnaud).

Lorsqu'une sœur approche de ses derniers instants, toute la communauté est appelée par six coups de cloches à se réunir autour d'elle à l'infirmierie. À Fribourg, cette pièce se situe au-dessus du chœur des religieuses (fig. 1). Le confesseur bénit la malade et lui administre l'eucharistie, après l'avoir confessée et l'avoir entendue demander pardon à ses consœurs. Pour l'extrême-onction, «l'Infirmière doit préparer un cierge benit sur l'Autel

de l'Infirmier, avec un morceau de miette de pain, une esguiere [aiguière] pleine d'eau, un plat ou bassin pour laver les mains du Confesseur, sept petites boulettes d'estouppes pour essuyer l'huile sacré [sic], & un estuy de carton ou papier, pour les mettre, & puis brusler le tout en la piscine [bassin].»⁵ L'huile des malades doit être «tenuë dans une custode d'argent, & fermée dans un [sic] armoire». Une ampoule de ce type, mentionnée dans l'inventaire du monastère de 1840, est toujours rangée dans l'armoire de la sacristie, dans sa boîte en bois d'olivier⁶ (fig.2).

Au moment du trépas, la sacristine est chargée de sonner le glas pendant un quart d'heure tandis que les religieuses se relayeront pour veiller la défunte deux par deux, en récitant des psaumes jusqu'à l'enterrement. Pendant ce temps, l'infirmière lave le corps «sans le découvrir», le revêt de «l'habit ordinaire», c'est-à-dire son habit de religieuse, une robe noire, en laissant le visage découvert. «Elle met entre les mains [de la défunte] un Crucifix, & une couronne de fleurs sur la teste, la biere est entourée d'un linge fort blanc,

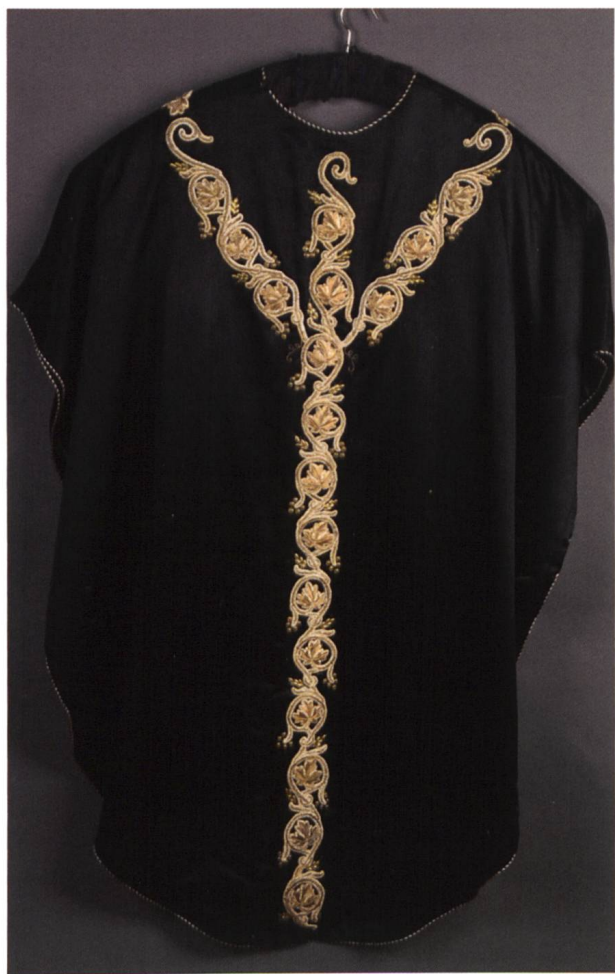
elle met la deffuncte dans la biere, & s'il se peut la couvrira de fleurs. A costé de la biere elle met un benitier sur un siege, & la croix vers la teste, & deux cierges ardents de coste & d'autre.»⁷ Les fleurs n'ont ici pas de finalité esthétique, qui serait déplacée pour d'humbles religieuses, mais symbolisent la résurrection et la promesse de la vie éternelle. François de Sales utilise parfois le terme de «fleur» pour désigner les vertus.

Le corps est ensuite acheminé dans le chœur des religieuses en procession silencieuse, selon un ordre précis: la bière, portée par quatre sœurs choisies selon leur rang, suivie des sœurs choristes, puis les sœurs domestiques et enfin la supérieure. Toutes tiennent une chandelle allumée. «Le corps est posé au milieu du Chœur, les pieds contre la



Fig. 3 Paire de chandeliers baroques, XVIII^e siècle, bois sculpté et tourné, peint en noir, pointe en métal, hauteur 52 cm. Ils servaient pour les veillées funèbres et les enterrements (SBC, Frédéric Arnaud).

grille, l'eau beniste auprès d'elle, & quatre cierges, un à chaque coin de la biere, les rideaux de la grille seront tirez»⁸, de sorte que personne, hormis la communauté, ne puisse apercevoir la défunte. Les cierges mentionnés étaient vraisemblablement posés sur des chandeliers noirs, en bois tourné, dont le monastère a gardé cinq paires baroques (fig. 3). L'enterrement est célébré par le curé du lieu, ou par l'évêque lui-même qui a parfois la charge de père spirituel de la communauté. Curieusement, la Visitation de Fribourg n'a conservé aucun ornement (chasuble avec accessoires) de couleur noire antérieur au XIX^e siècle, alors qu'elle est riche en parements liturgiques des XVII^e et XVIII^e siècles (fig. 4).



La sépulture doit avoir lieu tôt le matin. Les sœurs repartent en procession jusqu'à la fosse. Alors que le crucifix en bois qui avait été placé dans les mains de la défunte lui est laissé, la supérieure substitue la croix-reliquaire en argent, que reçoit chaque visitandine à sa profession et qu'elle porte à son cou, par une croix en bois. La croix en argent servira à une future professe. Suivant le principe de renoncement aux biens matériels, chaque année, les croix sont rassemblées pour être nettoyées puis redistribuées au hasard aux religieuses. Tout le rite des funérailles se déroule donc à huis clos, à l'intérieur de la clôture, en l'absence de la famille.

Fig. 4 Chasuble noire, la couleur liturgique pour les enterrements, de forme ample (accessoires conservés: étole, manipule, voile de calice). Les visitandines ont récupéré les orfrois dorés sur un ornement blanc du XVIII^e siècle et les ont rebrodés au XX^e siècle sur un fond de satin noir pour créer une nouvelle chasuble funéraire (SBC, Frédéric Arnaud).

LA SÉPULTURE

Le cimetière ne figure pas sur le plan-type d'un monastère, plan qui est annexé au *Coutumier* dès l'édition de 1637. Les sœurs bénéficient ainsi d'une certaine liberté dans

sa conception. Jeanne-Françoise de Chantal propose même de conserver les corps sur des tréteaux dans les caves, si celles-ci «sont faites en sorte que les corps s'y peuvent conserver sans corruption»⁹. À Fribourg, un espace séparé du jardin clos est aménagé pour les tombes. Il est flanqué d'une première chapelle construite entre 1667 et 1673 et remplacée par un oratoire octogonal en 1736, lors du réaménagement du jardin¹⁰ (fig. 5). La première sœur à y être enterrée est Marie-Marguerite Griset de Forel, une Fribourgeoise qui décède en 1657, quelques mois seulement après sa prise d'habit. Les trois visitandines mortes avant l'installation à la rue de Morat en 1653 ont été ensevelies soit à la collégiale Saint-Nicolas -pour les filles de patriciens, Marie-Elisabeth de Gléresse et Marie-Séraphine de Diesbach-, soit à Notre-Dame -pour Thérèse-Angélique Vuillemin, originaire de Pontarlier.



Fig. 5 Dans le jardin clos du monastère, le cimetière avec sa chapelle octogonale de 1736, état en 2010, avant le réaménagement de 2012. Abritant chacune deux défuntes, les tombes sont identiques: un rectangle gravillonné avec un médaillon accueillant des fleurs et une croix de bois trilobée sur laquelle sont inscrits les deux noms (SBC, Frédéric Arnaud).



Fig. 6 Catalogue des défuntes du monastère de la Visitation de Fribourg, exposé dans l'oratoire octogonal du jardin à la rue de Morat 16, 1879, papier marouflé sur bois (ici premier panneau 1640-1914, second panneau avec liste 1915-2008). (SBC, Frédéric Arnaud).

Le catalogue des défuntes de Fribourg conservé dans la chapelle du cimetière est très simple: une liste, dont les lettres sont peintes au pochoir sur papier marouflé sur bois, avec cadre en bois noir (fig. 6). Il indique pour chaque sœur son prénom en religion, son nom de famille, son rang au sein de la communauté (sœur choriste, domestique, associée ou tourière), le nombre d'années de religion, l'âge et l'année de décès. Réalisé en 1879 seulement, probablement sur la base d'un catalogue plus ancien, cette liste mentionne toutes les religieuses professes de Fribourg, même celles prêtées et décédées dans un autre monastère de l'Ordre. Il était

en effet de tradition qu'un monastère auquel manquait une sœur compétente pour assumer la charge de supérieure -qui ne pouvait être occupée que six ans consécutivement- fasse appel à un membre d'une autre communauté. C'est ainsi qu'y est inscrite Marie-Gertrude Chapperon, supérieure à Paris en 1837 puis fondatrice en 1845 du monastère de Bruxelles, où elle décède en 1880. Ces mentions témoignent de la primauté accordée à la «maison de profession», le monastère dans lequel une religieuse accomplit son noviciat puis entre en religion. Par principe, elle n'en ressortira plus, même après sa mort.

Le catalogue du cimetière atteste d'une autre pratique propre aux visitandines, celle de l'accueil de dames bienfaitrices. Il s'agit de demoiselles ou de veuves âgées qui souhaitent se retirer du monde et vivre selon l'idéal salésien mais sans prononcer de vœux, restant libres d'aller et venir à l'extérieur. La première laïque à être enterrée dans la clôture est Mlle Marguerite de Praroman (1670-1748), sœur du Conseiller d'État Béat-Louis-Joseph et d'une visitandine Marie-Françoise-Angélique¹¹. Son importance et sa générosité pour la communauté ont été telles que son décès est notifié dans la lettre circulaire que la supérieure envoie à tous les autres monastères de l'Ordre en 1751¹² et qu'un abrégé de sa vie et de ses vertus est inscrit dans le *Livre de renouvellement des vœux*¹³. Sur les quatorze autres

laïques ensevelies à la Visitation, citons deux autres éminentes bienfaitrices, les sœurs Lise de Castellane-Norante et Louise, comtesse de Pourtalès. Celle-ci, à la mort de son mari en 1861, quitte le château de Greng et rejoint sa sœur, qui loue depuis 1840 un appartement à la Visitation comme «pensionnaire en chambre»¹⁴. Toutes deux font de nombreux dons à la communauté et à l'église, contribuant à payer des réparations, des aménagements et des fournitures, et offrant le nécessaire à l'installation de l'autel de la communauté ainsi qu'un tableau ramené de Rome¹⁵.

L'autre monastère visitandin suisse, celui de Soleure, prend l'option en 1702 de couvrir son cimetière extérieur, créant ainsi une chapelle funéraire dont les pierres tombales tapissent le sol. Au mur sud, on fait peindre le catalogue des défuntes sous forme d'un arbre gigantesque sur les branches duquel sont disposés plusieurs centaines de médaillons portant le nom des sœurs décédées, sous la protection de la Vierge Immaculée¹⁶ (fig. 7).

Fig. 7 Chapelle funéraire du monastère de la Visitation de Soleure, fondé en 1645 par Marie-Marguerite Michel, la supérieure de Besançon qui s'était réfugiée en 1635 à Fribourg, où elle laisse une communauté bien établie. Au mur sud, catalogue des sœurs défuntes sous forme d'arbre, peinture contemporaine ou postérieure au couvrement de la chapelle en 1702 (Jürg Stauffer, Langenthal, 2012).



LA VIE APRÈS LA MORT: LES ABRÉGÉS DE VIE

L'aspect le plus intéressant du rite funéraire chez les visitandines se situe en fait dans les abrégés de vie que les supérieures rédigent à chaque décès. Ils doivent être transmis à tous les monastères de l'Ordre «promptement»¹⁷, mais à partir du XVIII^e siècle, en raison des frais d'envoi engendrés, ils sont adjoints aux lettres circulaires annuelles ou triennales. Au contraire de la majorité des autres monastères visitandins¹⁸, Fribourg possède une collection presque complète de ses circulaires et abrégés de vie. La plupart des lacunes a été comblée par des copies faites par l'archiviste sœur Marie-Joseph Calpini dans les années 1930.

Le *Coutumier* prescrit que «Quand il decedera quelque Sœur, la Superieure en advertira les autres Monasteres, afin qu'on fasse faire les prieres ordinaires: Elle ajoutera en sa lettre un abrege des principales vertus qui ont reluy en la defuncte». Sont définis ensuite précisément la structure du texte et le style, des paroles toujours «succinctes, naïves, simples & devotes [... mais surtout rien qui ne] sentent la façon seculiere»¹⁹. Jeanne-Françoise de Chantal accorde une grande importance à la communication entre les monastères tandis que la correspondance privée est réduite au nécessaire. Ceci s'explique par le fait que, dépourvu de supérieure générale, l'Ordre assoit son unité sur le partage des mêmes constitutions, de la même spiritualité, de la même pratique, de la même architecture, des mêmes vertus, le tout réactivé par l'envoi régulier de lettres circulaires entre les monastères, lues et relues lors des repas et des récréations. Cette pratique de la circulaire se retrouve chez les ursulines et les carmélites, les principales congrégations féminines de la Contre-Réforme²⁰.

L'abrégé de vie est d'abord inscrit dans le livre «confidentiel» de renouvellement des vœux des religieuses²¹ (fig. 8). Tous les 21 novembre, jour de la Présentation de Marie au temple, chaque sœur y écrit et signe une formule de confirmation. Même les sœurs domestiques, qui n'ont pas voix au chapitre dans les assemblées, y sont astreintes. Lorsque l'une décède, la supérieure ou l'assistante ajoute un abrégé de vie et de vertus à la suite des vœux qui ont rythmé sa vie visitandine. Ce texte, assez bref, sert de base pour l'abrégé plus développé qui sera imprimé et envoyé aux autres monastères, sauf si, par humilité extrême, une sœur s'y oppose explicitement de son vivant. L'imprimé est toujours rédigé en français et présente un format standard qui permet d'en relier plusieurs en recueil²². À partir du XVIII^e siècle toutefois, les abrégés du *Livre de renouvellement* fribourgeois sont davantage étoffés, avec une syntaxe et une orthographe encore approximatives. Ils sont repris tels quels pour la version imprimée, moyennant quelques améliorations, peut-être par le confesseur ou le père spirituel de la communauté, souvent meilleurs lettrés. On le constate par exemple avec mère Marie-Geneviève Brunisholz pour qui on lit dans le *Livre de renouvellement* «le second iour de novembre iour des morts au son des cloche eleva son cœur et son esprit à

le avec la même liberté a mon pere et a ma mere, tous rendant
 témoignage que c'est de ma franche et libre volonté que j'ai fait
 vœux et la profession entre les mains du Reverendissime Evêque
 de Lausanne le huitieme de ~~decembre~~ mille Sept cent quatre vingt treize
 de Soeur Marie Victine Genevieve Bochud j'ai fait mes vœux le jour
 l'Immaculée Conception pour vivre et mourir en la Congregation de Notre
 Dame de la Visitation. puisse mon Sauveur benir cette journée et me la
 rendre profitable pour l'éternité. Soeur Marie Victine Genevieve Bochud.

J'ai Confirmé mes vœux ce jour de la presentation de notre Dame vint
 novembre en l'année mille Sept cent quatre vingt quatorze. au nom
 du Pere, du Fils, du Saint Esprit. amen. Soeur Marie Victine Genevieve
 Bochud

J'ai Confirmé mes vœux ce jour de la Presentation de notre Dame vint
 novembre mille Sept cent quatre vingt quinze, au nom du Pere, et du Fils
 et du St Esprit. amen. Soeur Marie Victine Genevieve Bochud.

J'ai Confirmé mes vœux ce jour de la Presentation de notre Dame
 vintunieme novembre mille Sept cent quatre vingt seize, au nom
 du Pere, du Fils, du Saint Esprit. amen. Soeur Marie Victine Genevieve
 Bochud

J'ai Confirmé mes vœux ce jour de la Presentation de notre Dame
 vintunieme novembre mille Sept cent, dix Sept, ^{quatre vingt} au nom du Pere, du Fils, du
 St Esprit. amen. Soeur Marie Victine Genevieve Bochud.

J'ai Confirmé mes vœux ce jour de la Presentation de notre Dame, vint
 unieme novembre mille Sept cent, quatre vingt dix huit, au nom du Pere, du Fils
 du St Esprit. amen. Soeur Marie Victine Genevieve Bochud

Abregé de La Vie et des Vertus
 de Notre Chere Soeur Marie Genevieve Victine Bochud

Notre Chere Soeur Genevieve étoit de la paroisse de Vilard repos, ses
 peres et Meres quoique chargés d'une Nombreuse famille mirent tous
 leurs Soins a elever leurs enfans a la crainte de Dieu et a leur im-
 primer de bonne heure les maximes de notre Sainte religion dont Notre
 Chere Soeur étoit parfaitement instruite aussi dès la jeunesse elle n'a
 jamais voulu participer aux divertissemens des personnes de son age

Fig. 8 Une page tirée du deuxième Livre de renouvellement des vœux du monastère de la Visitation de Fribourg, sur laquelle on lit les dernières formules de renouvellement des vœux et le début de l'abrégé de la vie et des vertus de sœur Marie-Geneviève-Victine Bochud, décédée en 1799, non paginé, AMVF (SBC, Laurence Cesa).

Dieu pour sunir à l'esglise environ dix heure du matin [...]» alors que la version imprimée donne «Le 2 novembre 1706, jour des Morts, ayant élevé, au son des cloches, son cœur et son esprit vers Dieu, en union avec l'Eglise, vers 10 heures du matin [...]»²³.

Il existe également des tirés à part d'abrégés, destinés quant à eux à être diffusés à l'extérieur et qui portent clairement une visée hagiographique et de glorification. En 1659 déjà, l'Ordre publie les abrégés de vie des quatre premières supérieures. À Fribourg, c'est seulement à la fin du XIX^e siècle que l'on édite aussi les vies de trois sœurs fribourgeoises estimables: Marguerite-Marie Dupont en 1876; mère Thérèse-Catherine Furger en 1910, qui agrandit le pensionnat et témoigne lors du procès de béatification de Marie de Sales Chapuis; et mère Marie-Angèle Nabholz en 1917, qui fait du pensionnat une école moderne, avec école normale, cours de commerce et école ménagère²⁴.

On peut s'interroger sur la manière dont la rédactrice pouvait obtenir les informations nécessaires à son texte puisque le seul espace de parole était le temps de récréation, qui devait néanmoins être prioritairement consacré à des «sujets édifiants». Cette difficulté est en réalité contrebalancée par la structure très typée de tout abrégé. L'entame se fait par quelques informations succinctes sur la famille et l'enfance avant de passer à la naissance de la vocation et à l'entrée au couvent, ponctuées souvent d'accents mystiques. Il s'ensuit la part essentielle, consacrée aux vertus religieuses démontrées lors de la vie monastique. Le texte s'achève en prenant des airs de martyrologe par la description des souffrances endurées avec courage dans les derniers instants. Cette structure récurrente a pour conséquence de dépersonnaliser le texte pour insister sur la conformité de la défunte à l'idéal visitandin. L'historien Bernard Hours a affirmé dans ses analyses de circulaires carmélitaines qu'entrer en religion revient à entrer en scène, à jouer à jamais un personnage selon un texte préétabli²⁵. C'est effectivement en cela que la rédaction d'un abrégé, sa lecture en communauté et sa diffusion prennent tout leur sens: démontrer que la défunte représente à sa manière la visitandine parfaite, celle que chacune devra s'efforcer d'imiter. Au XIX^e siècle, les Fribourgeoises incarnent cette visitandine idéale, garante de la Règle des origines. Pour preuve de cette haute estime, pas moins de 28 sœurs de Fribourg sont sollicitées durant trois décennies pour aider à la restauration des monastères français, supprimés lors de la Révolution et dont les religieuses ont parfois passé plus de vingt ans dans la vie civile²⁶.

Si des abrégés de vie et de vertus de visitandines particulièrement méritantes sont toujours lus aux repas, à Fribourg, l'envoi des lettres circulaires s'est raréfié à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Les abrégés de vie, plus concis, ne sont adressés qu'aux monastères «amis», les 155 autres étant simplement avertis du décès.

Avec les abrégés de vie et de vertus mais aussi avec les lettres circulaires triennales, ainsi qu’avec les annales sur l’histoire du monastère, les visitandines fribourgeoises ont rédigé une véritable somme littéraire, se conformant en cela aux directives des fondateurs de l’Ordre. Ces textes constituent la mémoire de la communauté, formulée à jamais selon des codes préétablis et persistant au-delà de la mort individuelle des religieuses, en marge des archives traditionnelles. Ils ne sont cependant destinés qu’à un usage interne à l’Ordre et n’ont pas de visée apologétique dans le monde séculier. Les visitandines tiennent à leur humilité et à leur discrétion, dans la vie comme dans la mort, à tel point que nombre de fribourgeois ignorent ce que cache cette longue façade de la rue de Morat. Jeanne-Françoise de Chantal rappelait dans ses *Réponses* «prenons soin de bien vivre, laissant le soin de notre mort à notre Seigneur»²⁷.

ABRÉVIATIONS

AMVF	Archives du monastère de la Visitation de Fribourg
BCUF	Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg
SBC	Service des biens culturels de l’État de Fribourg
RBCM Fribourg Visitation	Recensement des biens culturels meubles, Fribourg, Monastère de la Visitation

NOTES

¹ STEULET Chloé, SCHWEIZER Catherine, VOUGA Jean-François, «Crémation: elle arrive au couvent [Visitation de Fribourg]», in 19:30, *Radio Télévision Suisse*, 30 janvier 2018, 2’40”.

² CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI (MÜLLER Gerhard, LADARIA Luis F.), *Instruction Ad resurgendum cum Christo sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas d’incinération*, 15.08.2016.

³ SALES François de, *Règles de s. Augustin et constitutions pour les Sœurs religieuses de la Visitation; Directoire des choses spirituelles pour les Sœurs de la Visitation; Bulle donnée en faveur des religieuses de la Visitation de Ste Marie*, Lyon, 1645 (2^e éd.), p. 330 (exemplaire de 1717, propriété de la Visitation déposé à la BCUF).

⁴ *Coutumier et directoire pour les sœurs religieuses de la Visitation Sainte-Marie*, Lyon, 1637 (2^e éd., un exemplaire déposé à la BCUF): «Cérémonial. Quand on porte le saint Sacrement pour Viatique», p. 63; «Comme on confère l’Extreme-Onction, laquelle on a dans l’Eglise ou Sacristie du Monastere», p. 64; «De la Sepulture», p. 66.

⁵ *Coutumier* (voir n. 4), p. 64.

⁶ AMVF, 21.1, *Inventaire général de tous les meubles du Monastère*, 1652-1858, non paginé.

⁷ *Coutumier* (voir n. 4), p. 67.

⁸ *Coutumier* (voir n. 4), p. 68-69.

⁹ CHANTAL FREMYOT Jeanne-Françoise de, *Réponses de nostre très-honorée et digne Mère Jeanne Françoise Frémiot, sur les règles, constitutions & coutumier de nostre Ordre de la Visitation Sainte Marie*, Paris, 1665, p. 446 (3^e éd., un exemplaire à la BCUF).

¹⁰ LAUPER Aloys, «Le jardin, espace vital des visitandines», in PICAUD Gérard, FOISSELOON Jean, LAUPER Aloys (dir.), *Quand la Suisse ouvre ses coffres. Trésors de la Visitation de Fribourg*, Paris / Moulins, 2018, p. 130-131.

¹¹ Voir SCHUSTER CORDONE Caroline, *Meinrad Keller: Marguerite de Praroman, 1745*, Fiches du MAHF 2012-1, Fribourg, 2012. VEVEY Hubert de, «de Praroman, de Fribourg et Lausanne», in *Généalogies de familles fribourgeoises*, tapuscrit, 1935, p. 34. L'abrégé de sa vie et le catalogue des défunt(e)s aux AMVF donnent le 5 décembre 1748 comme date de décès, alors que de VEVEY indique le 5 décembre 1747, repris par SCHUSTER CORDONE.

¹² AMVF, *Histoire de Fribourg, Tome I (1635-1726)*, p. 204.

¹³ AMVF, *Livre de renouvellement des vœux II [1683-1796]*, non paginé.

¹⁴ LAUPER Aloys, «Des pensionnaires au pensionnat: une reconversion nécessaire», in PICAUD, FOISSELOON, LAUPER, *Quand la Suisse ouvre ses coffres* (voir n. 10), p. 140.

¹⁵ AMVF, 11.4 *Dons de Mme de Castellane 1840-1878*. Tableau *Notre-Dame du Perpétuel Secours*, 1868, dépôt au MAHF.

¹⁶ ZÜRCHER Christine, «Kloster Visitation», in *Die Stadt Solothurn III, Sakralbauten. Die Kunstdenkmäler des Kantons Solothurn, Band IV*, Berne, 2017, p. 333-334.

¹⁷ *Coustumier* (voir n. 4), «De la façon d'écrire», p. 98.

¹⁸ MARIDET Estelle, «Les visitandines et la mort. Analyse des abrégés», in DOMPNIER Bernard, JULIA Dominique, *Visitation et visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles. Actes du colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999*, Saint-Etienne, 2001, p. 302.

¹⁹ *Coustumier* (voir n. 4), p. 98.

²⁰ DOMPNIER Bernard, «'La cordiale communication de nos petites nouvelles'. Les lettres circulaires, pratique d'union des monastères», in DOMPNIER, JULIA, *Visitation* (voir n. 18), p. 284.

²¹ *Coustumier* (voir n. 4), p. 72.

²² *Ibid.*, p. 288.

²³ AMVF, *Livre de renouvellement* (voir n. 13) et *Histoire de Fribourg* (voir n. 12), p. 428.

²⁴ BIERI HENKEL Barbara, BRAUN Patrick, «Visitandinnen in der Schweiz», in *Helvetia sacra IV/6*, Bâle, 2003, p. 311-384, ici p. 350.

²⁵ HOURS Bernard, «Pour la postérité: lecture d'une lettre circulaire carmélitaine», in *Comportements, croyances et mémoires, Europe méridionale XV^e-XX^e siècles. Études offertes à Régis Bertrand*, Aix-en-Provence, 2007, p. 233-244.

²⁶ FOISSELOON Jean, «Le rayonnement de la Visitation de Fribourg au XIX^e siècle», in PICAUD, FOISSELOON, LAUPER, *Quand la Suisse ouvre ses coffres* (voir n. 10), p. 40-63 et CESA Laurence, *La Visitation à Fribourg, entre asile et émigration*, tapuscrit non publié, 2017 (ASBC).

²⁷ CHANTAL FREMYOT, *Réponses* (voir n. 9), p. 448.